



PEGOLAND® FAST FLEX



DESCRIPTION

Mortier-colle avec liants mixtes, à durcissement et séchage rapides. Déformable, haute adhérence et à glissement réduit, pour le carrelage de sols et de revêtements, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Spécialement adapté aux façades, aux sols de grande surface, aux sols à chauffage radiant et chaque fois qu'une mise en service rapide est nécessaire. Permet l'encollage de tous types de pièces en céramique ou aux caractéristiques similaires.

COMPOSITION

Produit à base de liants hydrauliques de haute résistance, de granulats sélectionnés, d'additifs et de résines synthétiques, qui lui confèrent une grande adhérence dès les premières heures de son application, très facile à travailler et excellente résistance au vieillissement.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Glissement réduit, excellente adhérence initiale.
- Temps ouvert allongé, permettant la rectification de pièces.
- Réduit le risque d'apparition de tâches sur les pierres ou la surface des pièces.
- Mise en service après 6 heures pour la circulation des piétons.
- Pose de revêtements de sols et de murs intérieurs et extérieurs. Application intérieure et extérieure, façades.
- Adhésion de tous types de pièces en céramique. Particulièrement adapté à la pose de marbre, granit, pierre naturelle et grès cérame à l'extérieur, car il ne contient pas de sels solubles et durcit et sèche rapidement.
- Adhésion de matériaux isolants tels que le polystyrène expansé (EPS), la fibre de verre ou la laine de roche, les panneaux insonorisants, les blocs de béton cellulaire, les plaques de plâtre stratifié (PYL), etc.
- Adhérence des pièces de grand format, collage de grandes surfaces à trafic intense.
- Très adapté à la réhabilitation lorsqu'une mise en service rapide est nécessaire (centres commerciaux, aéroports, hôpitaux, etc.)
- Déformable. Type S1. Conformément à la norme UNE EN 12002.
- Revêtement de piscines.
- Revêtement de chambres froides.

SUPPORTS

- Supports conventionnels à base de ciment et de béton.
- Sur tous types de cloisons en plaques de plâtre (type PYL).
- Pose de céramiques sur imperméabilisations à base de ciment de la gamme MORCEM DRY.
- Pose de céramique sur sols et murs intérieurs avec chauffage par le sol.
- Superpositions sur des supports en marbre, granit, terrazzo, pierre naturelle et tous types de céramiques pour sols intérieurs et extérieurs, ainsi que pour des revêtements intérieurs.
- Les supports doivent être résistants, stables, sains et propres, exempts de poussière, restes de démoulants, produits organiques, etc.
- Tous les supports doivent présenter une planéité adéquate. Dans le cas contraire, réaliser des ragréages jusqu'à 5 mm maximum avec le même produit au moins 12 heures avant le collage. Pour des épaisseurs supérieures, il convient d'utiliser :

MODE D'EMPLOI

- Sols: pâte de nivellement ou mortier de ragréage, selon le support ou les besoins.
- Murs: des mortiers de régularisation avec une résistance à la traction appropriée et des retraits de séchage déjà finalisés.
- En cas de chaleur, de vent ou sur des supports très absorbants, il est recommandé d'humidifier le support et d'attendre la disparition du film d'eau.
- Ne pas appliquer sur de la peinture.
- Pour les revêtements extérieurs, le support doit présenter une pente égale ou supérieure à 1 %.
- Ne pas appliquer sur supports en plâtre, stuc, anhydrite, ni sur d'autres supports pouvant contenir une forte teneur en sulfates, ni en contact avec de l'eau ou de l'humidité à forte teneur en sulfates.
- Tous les supports doivent être conformes aux spécifications de la section 6.4 de la norme UNE 138002.
- Mélanger le mortier-colle avec environ 5 à 6 litres d'eau propre par sac, mélanger manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux.
- Laisser reposer le mélange pendant environ 5 minutes, puis remélanger.
- Étaler le produit mélangé sur le support avec une truelle sur une surface maximale de 2 m².
- Peigner avec une truelle dentée pour réguler l'épaisseur (voir tableau).
- Appliquer uniquement la surface pouvant être revêtue dans le temps ouvert permis par les conditions climatiques du moment. Pour les murs extérieurs, il est recommandé que les rainures du mortier-colle soient horizontales.
- Placer les pièces sur le mortier-colle frais, en pressant et en déplaçant jusqu'à obtenir un écrasement total des rainures et une bonne adhérence sur toute la surface de la céramique. Vérifier périodiquement l'adhérence du mortier-colle en soulevant un carreau préalablement posé ; si vous observez un film sans transfert à la surface du mortier-colle ou une déshydratation de celui-ci, retirez le matériau et appliquez un nouveau produit.
- Pose des carreaux par la méthode du double encollage en extérieur, pour des pièces avec un côté supérieur à 45 cm, sur des sols à usage commercial ou industriel, en cas de chauffage par le sol, pour la pose de plaques céramiques, si des systèmes de nivellement sont utilisés ou si les pièces présentent un relief rendant difficile un bon contact avec le mortier-colle.
- Respecter les joints de pose entre les carreaux conformément aux indications de la section 7.7 de la norme UNE 138002. À l'intérieur, la largeur du joint doit être $\geq (1,5 - 3)$ mm, et à l'extérieur, elle doit être $\geq (3 - 5)$ mm, en fonction du type d'installation et du côté le plus long du carreau à poser.
- Le remplissage des joints se fera après 3 heures. Utiliser le mortier de la gamme MORCEMCOLOR approprié, selon le type de joint.

NOTE: Plus le temps entre le brossage et la pose des pièces est court, plus les résultats seront meilleurs.

Poids maximal des carreaux sur les surfaces verticales : 40 kg/m²

Type de carreau	Côté le plus long (cm)	Truelle pour l'application de l'adhésif sur le support	Truelle pour l'application de l'adhésif au dos du carreau
Mosaïque	≤ 10 cm	V 3	-
	≤ 20 cm	U 6	-
	≤ 30 cm	U 6	-
	≤ 45 cm	U 8	-
Carreau en céramique	≥ 45 cm	U 8	Lisse
	≤ 120 cm	U 10 / R 10	Lisse
	≥ 120 cm	U 12 / R 12	Lisse / V 3 / U 3
	≥ 120 cm	U 12 / R 12	Lisse / V 3 / U 3
Carreau en céramique >3 mm - ≤ 6 mm	≤ 90 cm	U 6	Lisse
	≤ 260 cm	U 8	Lisse / V 3 / U 3
Carreau en céramique >6 mm - ≤ 9 mm	≤ 360 cm	U 10	Lisse / V 3 / U 3

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

NOTE 1 : Dans le cas des carreaux extrudés ou présentant un revers très prononcé, l'application d'une double couche de colle avec la partie lisse de la truelle est toujours nécessaire, quel que soit le format du carreau.

- La durée de la pose de carreaux en céramiques ne peut être assurée que par une bonne planification de celle-ci. Nous recommandons donc de consulter les normes nationales en vigueur dans chaque pays, telles que la norme UNE 138002 en Espagne, réglementation avec des spécifications pour la sélection des matériaux, la planification correcte, l'utilisation et l'installation, afin d'atteindre les niveaux de qualité, de performance et de durabilité requis.
- Ne pas appliquer si la température ambiante est inférieure à 5 °C ou supérieure à 35°C. Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de pluie, de vents forts ou d'exposition directe au soleil. En cas de conditions météorologiques extrêmes (beaucoup de vent ou températures élevées) le séchage s'effectue plus rapidement qu'à la normale.
- Les températures, la ventilation, l'absorption du support et des matériaux de revêtement peuvent affecter les temps de travail et de prise de la colle.
- Ne jamais appliquer selon la technique connue sous le nom de « par points ».
- Respecter les joints de mouvement (structurels, de contraction, de dilatation et périphériques) conformément aux indications de la section 7.8 de la norme UNE 138002. Ces joints peuvent être résolus en plaçant des joints préfabriqués ou en les remplissant avec un mastic élastique de la gamme PUMALASTIC.

Dimensionnement des joints de dilatation

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs extérieurs	- Sous chaque dalle - Longueur de séparation de 3 m à 4 m linéaires - Superficie régulière maximale de 16 m²	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs	- Respecter les joints de contraction ouverts - Sinon : longueurs de séparation ≤ 8 m linéaires - Superficie régulière maximale de 40 m²	≥ 5 mm
Revêtement de sols extérieurs	- Longueurs de séparation de 2,5 m à 5 m linéaires - Superficie régulière maximale de 16 m²	≥ 8 mm
Points singuliers	- Portes - Changements de revêtement de sols	≥ 8 mm
NOTE : Lorsque ces joints affectent toutes les couches du système céramique, ils doivent respecter les conditions des joints de contraction.		

Dimensionnement des joints périphériques

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs intérieurs	- Joints périphériques - Jonction mur/plafond	≥ 8 mm
	- Jonction mur/mur	≥ 5 mm
Murs extérieurs	- Coins intérieurs du bâtiment - Coins extérieurs du bâtiment	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	≥ 8 mm
- Monolithiques - Flottants		

COLLES

PEGOLAND® FAST FLEX

Revêtement de sols extérieurs	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Points singuliers	- Joints de raccord aux ouvertures avec menuiseries	≥ 5 mm

- Sur les sols avec chauffage par le sol, celui-ci devra être éteint au moins 48 heures avant l'application, et remis en marche progressivement après un délai d'au moins 7 jours suivant la pose du revêtement et le jointoiement. Appliquer lorsque le support est à température ambiante (entre 5°C et 30°C).
- Sur les cloisons en plaques de plâtre, vérifier que le support est bien fixé pour éviter tout mouvement.
- Sur des revêtements céramiques existants (superposition), retirer les pièces mal adhérentes et combler les vides avec du mortier la veille de l'application. S'assurer que l'ancien carrelage est exempt de graisses ou de cires; si nécessaire, poncer la surface émaillée jusqu'à la perte de son brillant. En cas de doute, effectuer un test préalable pour valider la solution.
- Pour les façades ou revêtements extérieurs, la pose devra toujours comporter un ancrage ou une fixation mécanique dans les cas suivants : format supérieur à 2400cm², un côté de la pièce supérieur à 60cm, poids supérieur à 40kg/m² ou hauteur supérieure à 3 mètres.
- Pour les façades, pour la pose du dernier rang de carreaux en couronnement, il est conseillé d'appliquer le mortier-colle avec les sillons à l'horizontale afin d'éviter que l'eau infiltrée ne descende le long de sillons verticaux et n'affecte une plus grande surface.
- Pour les chambres froides, celles-ci doivent rester éteintes jusqu'à ce que le mortier-colle soit complètement durci, soit au moins 7 jours selon les conditions ambiantes.
- Les piscines peuvent être remplies 3 jours après l'application de l'adhésif. L'étanchéité de la piscine doit être assurée par la bonne exécution de sa cuve.
- Pour les pièces renforcées d'un treillis en fibre de verre au dos, consulter le service technique.
- Pour les supports à base de plâtre, utiliser un mortier-colle de la gamme PEGOLAND PROFESIONAL, en évitant les plâtres morts et enduits faibles.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 6 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre grise
Temps d'ajustement:	Environ 30 min (selon les conditions ambiantes)
Durée Pratique d'Utilisation (DPU):	Environ 45 min (selon les conditions ambiantes)
Mise en service du trafic piétonnier	6 heures
Puesta en servicio uso industrial	24 heures
Mise en service – réservoirs et piscines	3 jours
Adhérence initiale (après 6 h):	≥ 0,5 N/mm²
Adhérence initiale:	≥ 1,0 N/mm²
Adhérence après immersion dans l'eau:	≥ 1,0 N/mm²
Adhérence après vieillissement à la chaleur:	≥ 1,0 N/mm²
Adhérence après cycles gel/dégel:	≥ 1,0 N/mm²
Température d'utilisation	de -30°C à 90°C
Classification conformément à la norme UNE-EN 12.004:2008	C2FTE
Classification conformément à la norme UNE-EN 12.002:2009	S1
Rendement approx. collage simple	4 kg/m² 6 kg/m²

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

NOTE

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR.

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.